

formation *La gouvernance associative* *(collectif, collégiale...)* *dans les café et cantines*

Recherche **de fonctionnement démocratique**

Réfléchir ensemble à la recherche de fonctionnement démocratique dans nos associations en interrogeant nos pratiques, nos statuts et la conformité aux réglementations.

Interroger les avantages et les défauts de l'organisation traditionnelle, de la collégiale, de formes autres de fonctionnemnt collectif.

Penser le groupe humain

La pratique associative et notre recherche de fonctionnement démocratique ne doivent pas nous faire oublier la complexité du ivre ensemble entre humains et en conséquence les peurs, l'expression des égos, les rapports de force, les ambitions, l'altruisme, les rapports de pouvoir... en interrogeant les dimensions collectives de réflexion et de prise de décision. La vie associative représente la société et ce sens toutes se qualités et ses diffultés.

Les outils, oui... mais...

De nombreux "outils" et modèles de fonctionnement démocratique sont disponibles. Cependant leur utilisation ne peut s'appliquer de manière dogmatique au risque de produire le contraire de l'attendu.

Intervenantes : Florine Garlot
Christian Lamy

les vendredi 10 et samedi 11 juin 2022

Informations pratiques

Lieu de formation : La Grange à Danser
(17 kms de Clermont-Ferrand)

Publics : toutes personnes oeuvrant dans un café associatif, une cantine solidaire associative, une épicerie sociale associative

Déroulement :

Repas de midi et du soir pris en commun

Hébergement possible selon différentes formules de gîte, hôtels (nous contacter pour liste d'adresses)

Horaires quotidiens

10-06 : 1022h;

11-06 10/17h;

Inscription et organisation matérielle :

Inscription par courriel :

resocafeassociatif@gmail.com

Organisme de formation : Réseau des crefad
9 rue Sous les Augustins 63000 Clermont-Fd
n° déclaration d'activité de formation :
83630436963 – SIRET 518 507 496 000 17
enregistré sur www.data-dock.fr, formation
déclarée au Carif-Oref.– locaux agréés ERP5

Coût de la formation : coût horaire 35 euros

Soit pour 14 heures : 490,00 euros

(repas pris ensemble – hors hébergement)

Prise en charge : sur demande courriel, envoie de l'ensemble des éléments nécessaires à une prise en charge par votre employeur, OPCA ou Pôle emploi.

En cas de refus de prise en charge, nous contacter.